

Budget 2014 de l'Etat de Neuchâtel

Conférence de presse du mercredi 30 octobre 2013,
Château de Neuchâtel

Sommaire

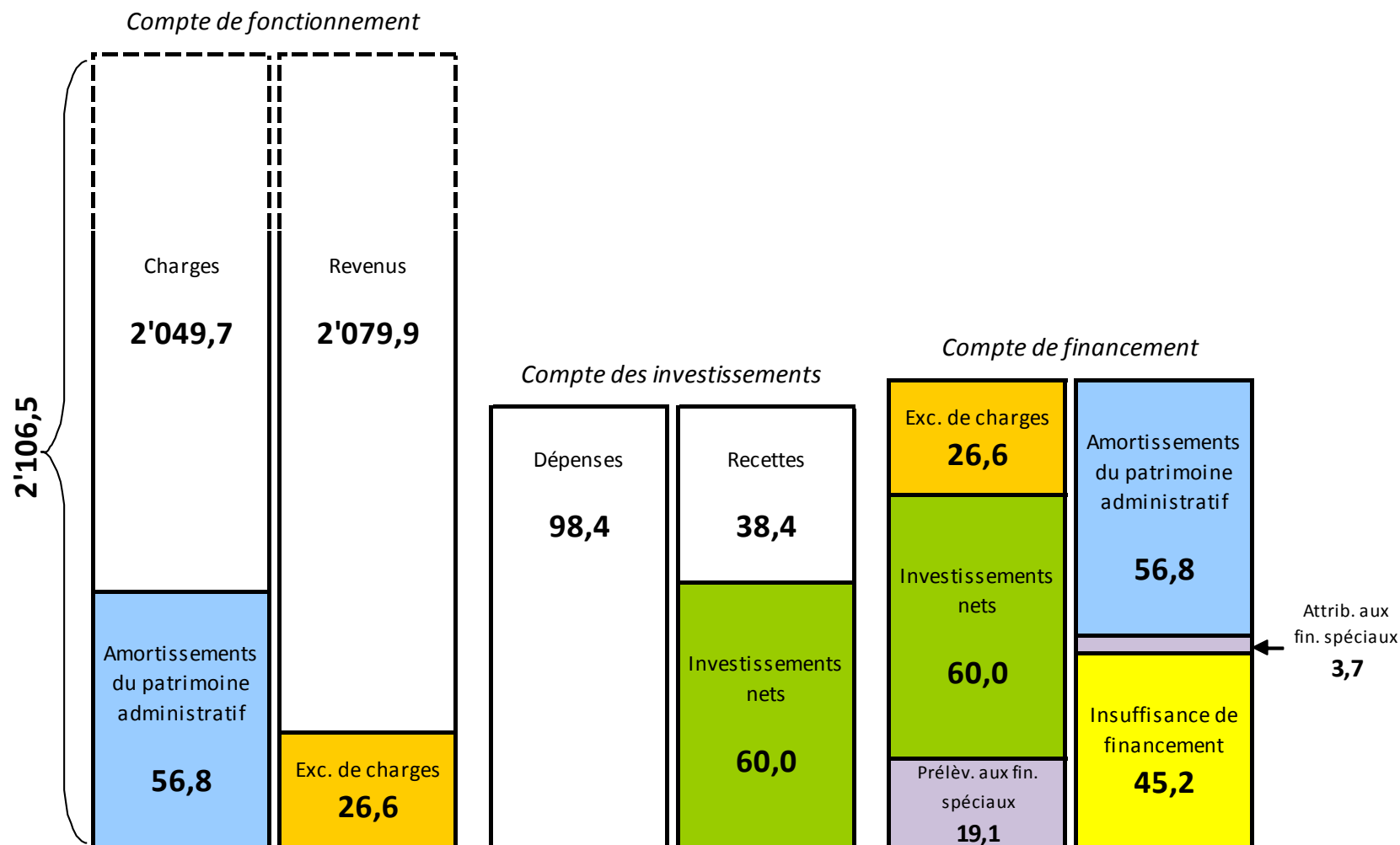
1. Nécessité de perspectives malgré la fragilité des finances
2. Budget de fonctionnement
3. Mesures de restrictions, respect. efforts nouveaux et dynamiques positives
4. Budget des investissements
5. Constats et perspectives
6. Conclusions

Nécessité de perspectives malgré la fragilité des finances

M. Laurent Kurth

Président du Conseil d'Etat,
chef du DFS

Compte administratif (en millions de francs)



Situation par rapport au frein

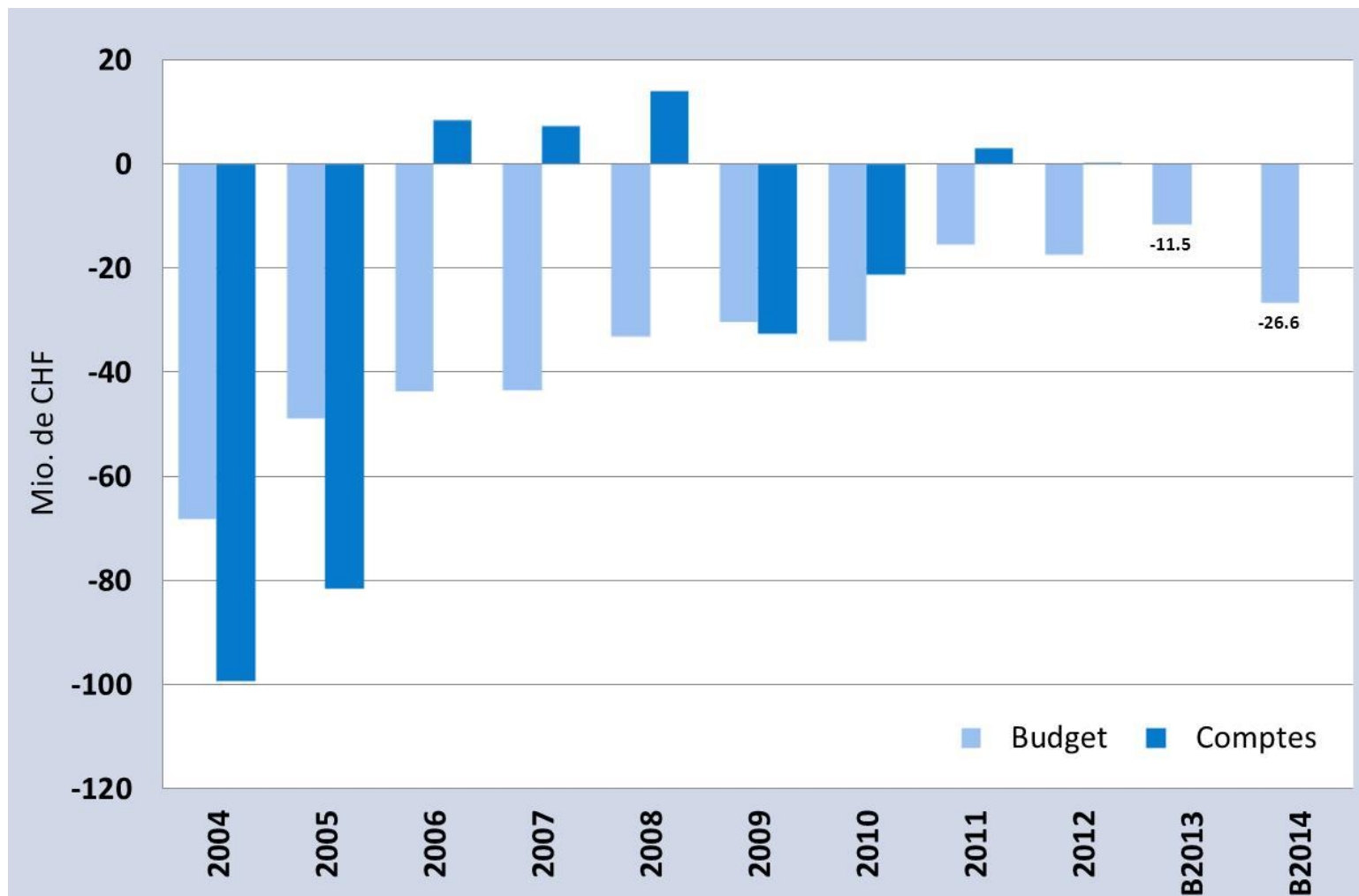
	Limite autorisée	Budget 2014 Conseil d'Etat
Fonctionnement		
- Excédent de charges	37,6 mios	26,6 mios
- En % des revenus déterminants	2,0%	1,4%
Investissements		
- Investissements nets	43,1 mios	60,0 mios
- Degré d'autofinancement	70,0%	50,3%

Travaux budgétaires

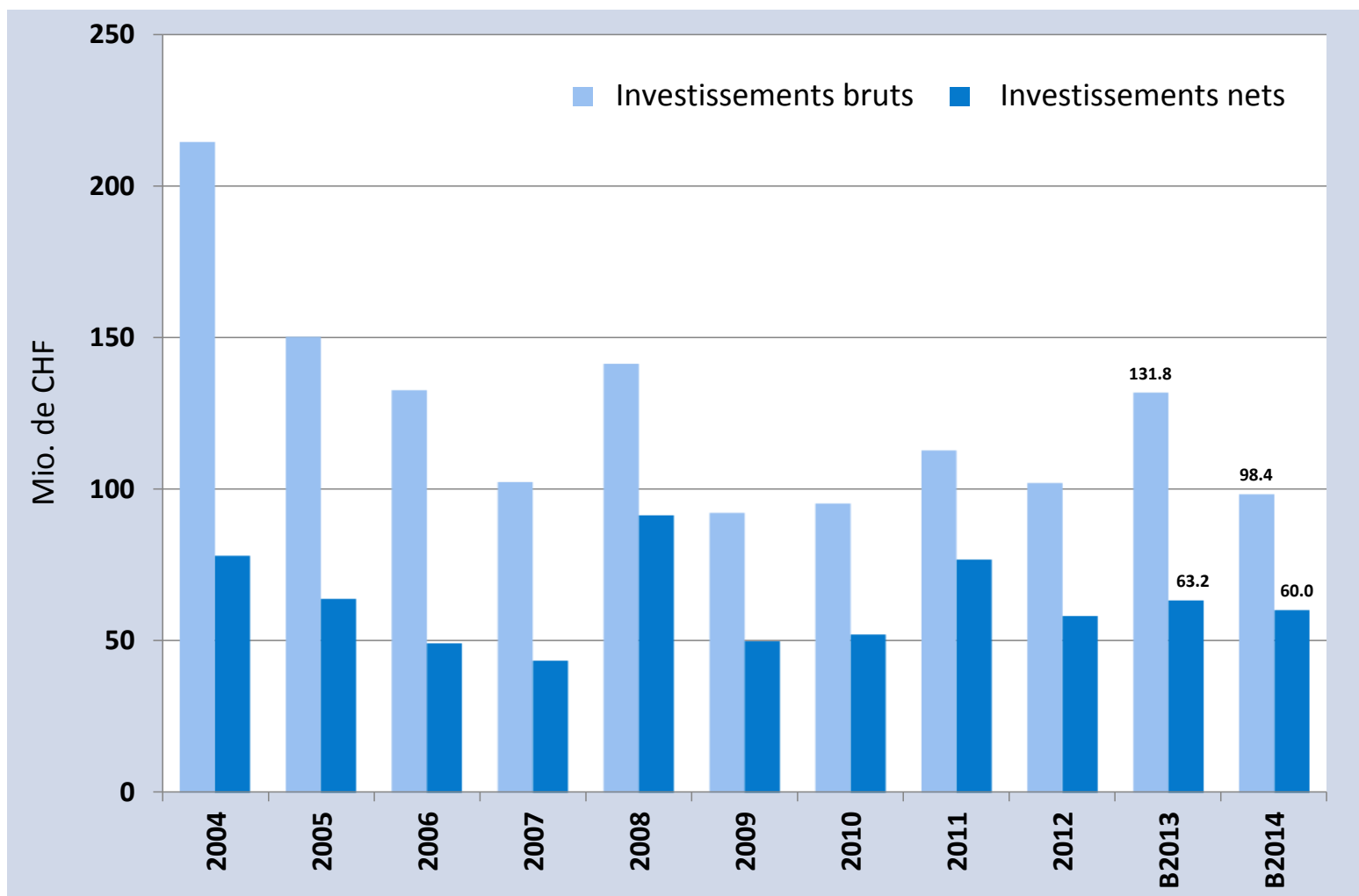
(en millions de francs)

Excédent de charges du budget initial (hors mesures)	138,4
Modération de la croissance des charges et autres corrections budgétaires	-50,6
Mesures d'accompagnement au budget	-24,1
Améliorations du groupe « Finances et impôts », dont :	-37,1
<ul style="list-style-type: none"> - Impôts (10,2) - IFD (2,5) - RPT (12,1) - Valorisation PF (4,6) et loyers PA (2,3) - Fds aide aux communes (3,4) - Intérêts (2,0) 	
Excédent de charges du budget final	26,6

Résultat du compte de fonctionnement



Dépenses brutes et nettes des investissements

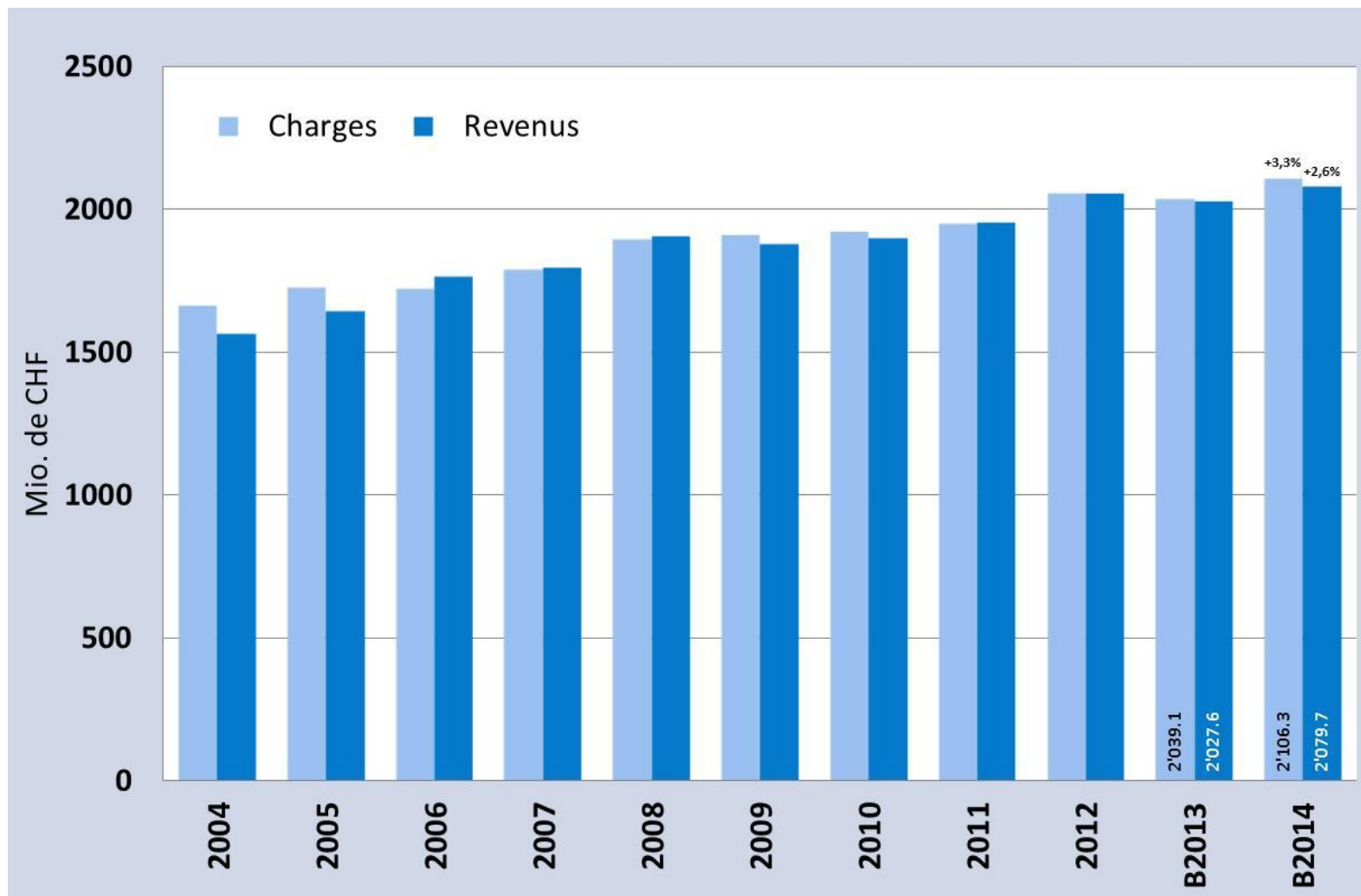


Budget de fonctionnement

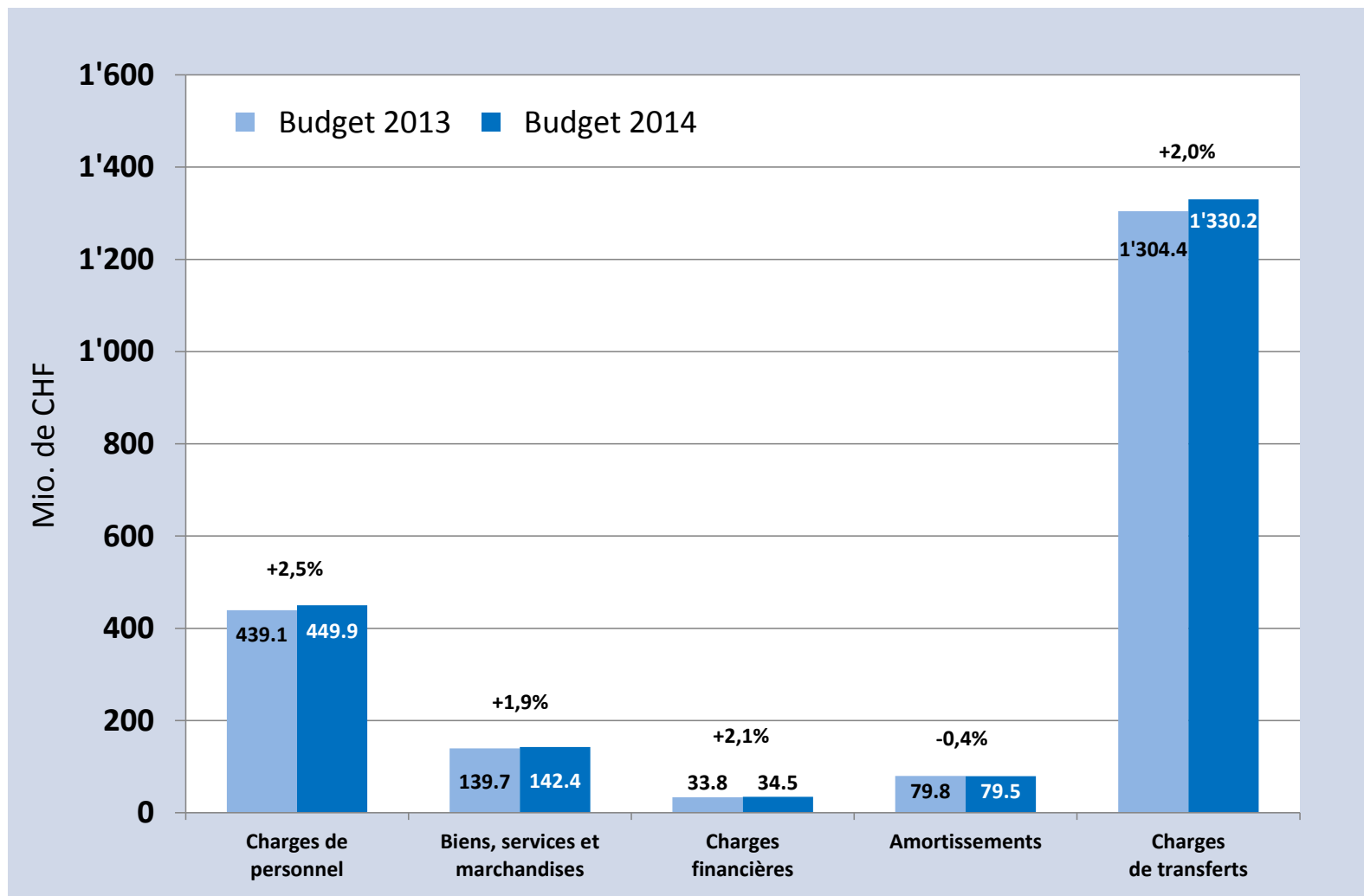
M. Nicolas Gigandet

Chef du Service financier

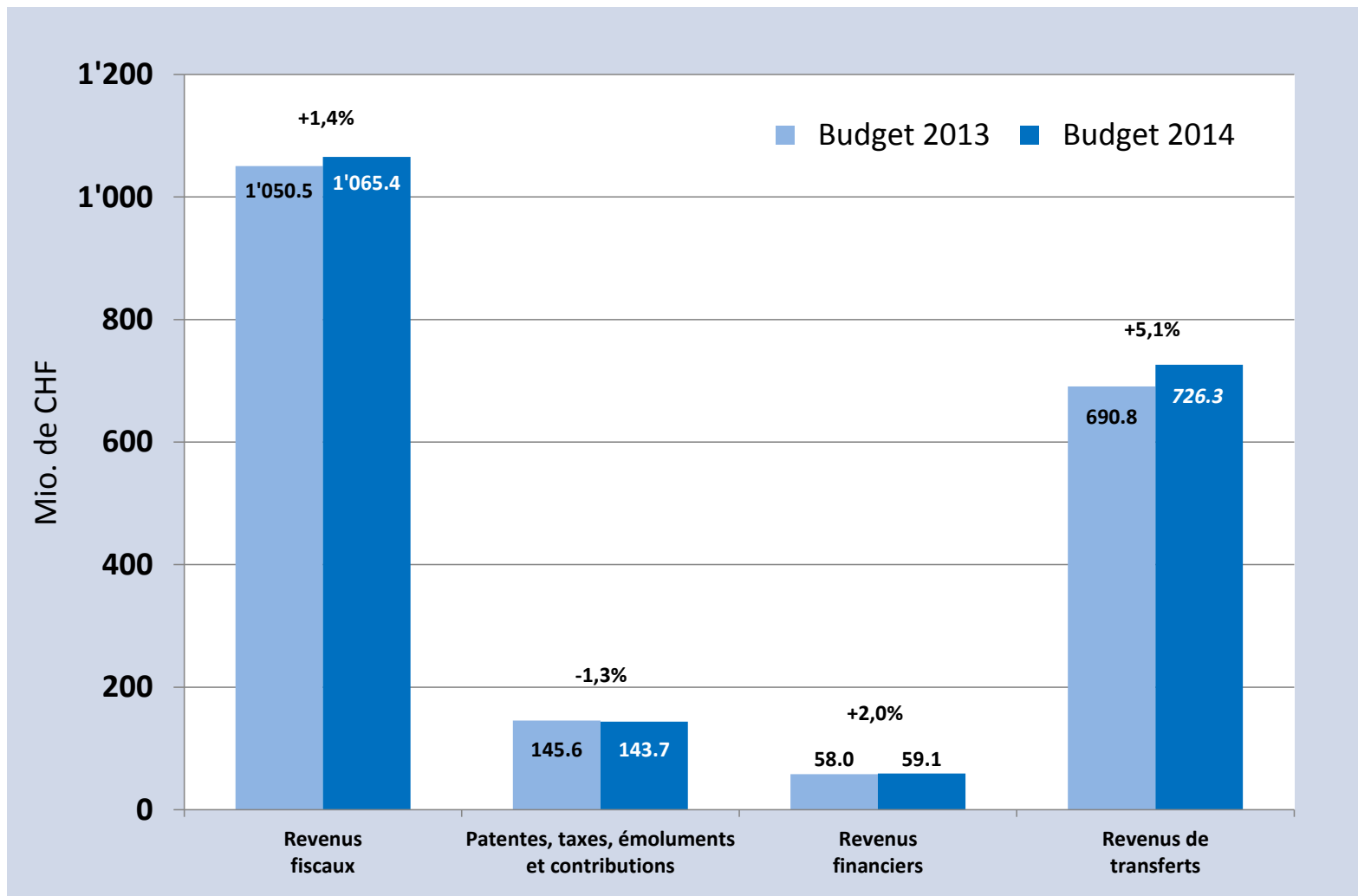
Évolution des charges et des revenus



Charges par nature



Revenus par nature



Ecarts entre budgets 2013 et 2014

Charges (1)

Augmentation (+) / Diminution (-) des charges par rapport au budget 2013	En millions
Charges de personnel	+10,8 (+2,5%)
Biens, services et marchandises	+2,7 (+1,9%)
- Honoraires et autres services (étude projet mobilité : 2,3 mios)	+3,3
Intérêts passifs	+0,7 (+2,1%)
Dédommagements aux collectivités publiques	+4,2 (+4,6%)

Ecarts entre budgets 2013 et 2014

Charges (2)

Augmentation (+) / Diminution (-) des charges par rapport au budget 2013	En millions
Subventions accordées	-17,2 (-1,6%)
- Réaffectations comptables (Université, structures accueil extrafamilial)	-47,0
- Aide matérielle	+12,4
- Fonds d'aide aux communes (cf. aide fusions 2013)	-9,8
- PC AVS/AI + ALFA	+7,7
- Subsidés LAMal	+7,0
- Hospitalisations hors canton	+6,1
- EMS + NOMAD	+5,5
- HNe	-5,0
- Institutions pour adultes et mineurs (y. c. OES)	+3,5
- Entreprises de transports	-3,2

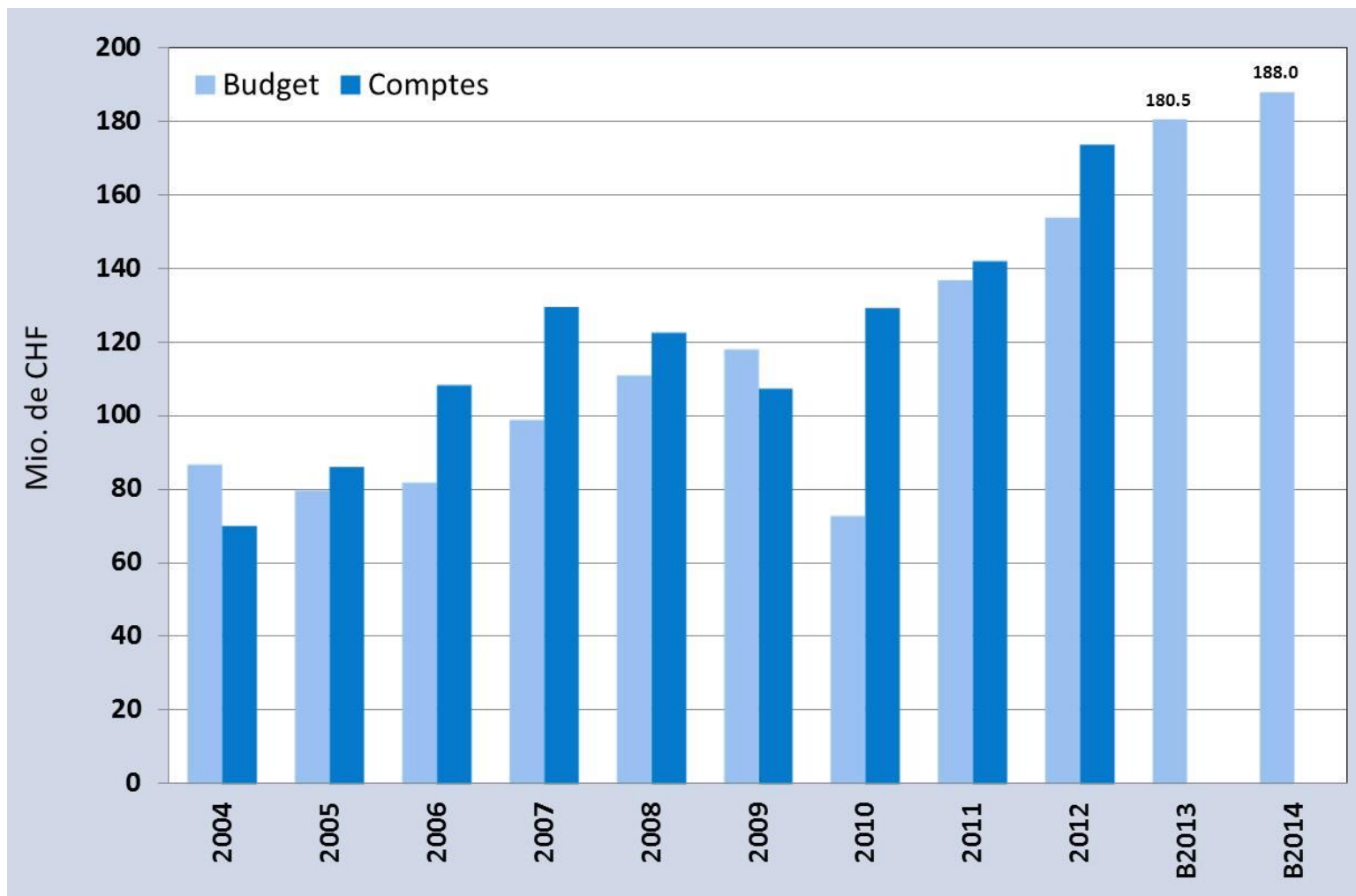
Ecarts entre budgets 2013 et 2014

Revenus (1)

Augmentation (+) / Diminution (-) des revenus par rapport au budget 2013	En millions
Impôts	+14,9 (+1,4%)
- Impôts personnes morales (-> cf. diapo suivante)	+7,5
- Impôts personnes physiques (-> cf. diapo suivante)	-3,5
- Impôts à la source et travailleurs frontaliers	+3,0
- Impôts immobiliers et droits de mutation	+4,0
- Taxes véhicules à moteur + navigation	+3,4
Revenus des biens	+1,2 (+2,0%)
- Gains sur placements (plus-values sur cessions immobilisations)	-5,8
- Revenus immeubles patrimoine administratif (hautes écoles, etc.)	+7,2

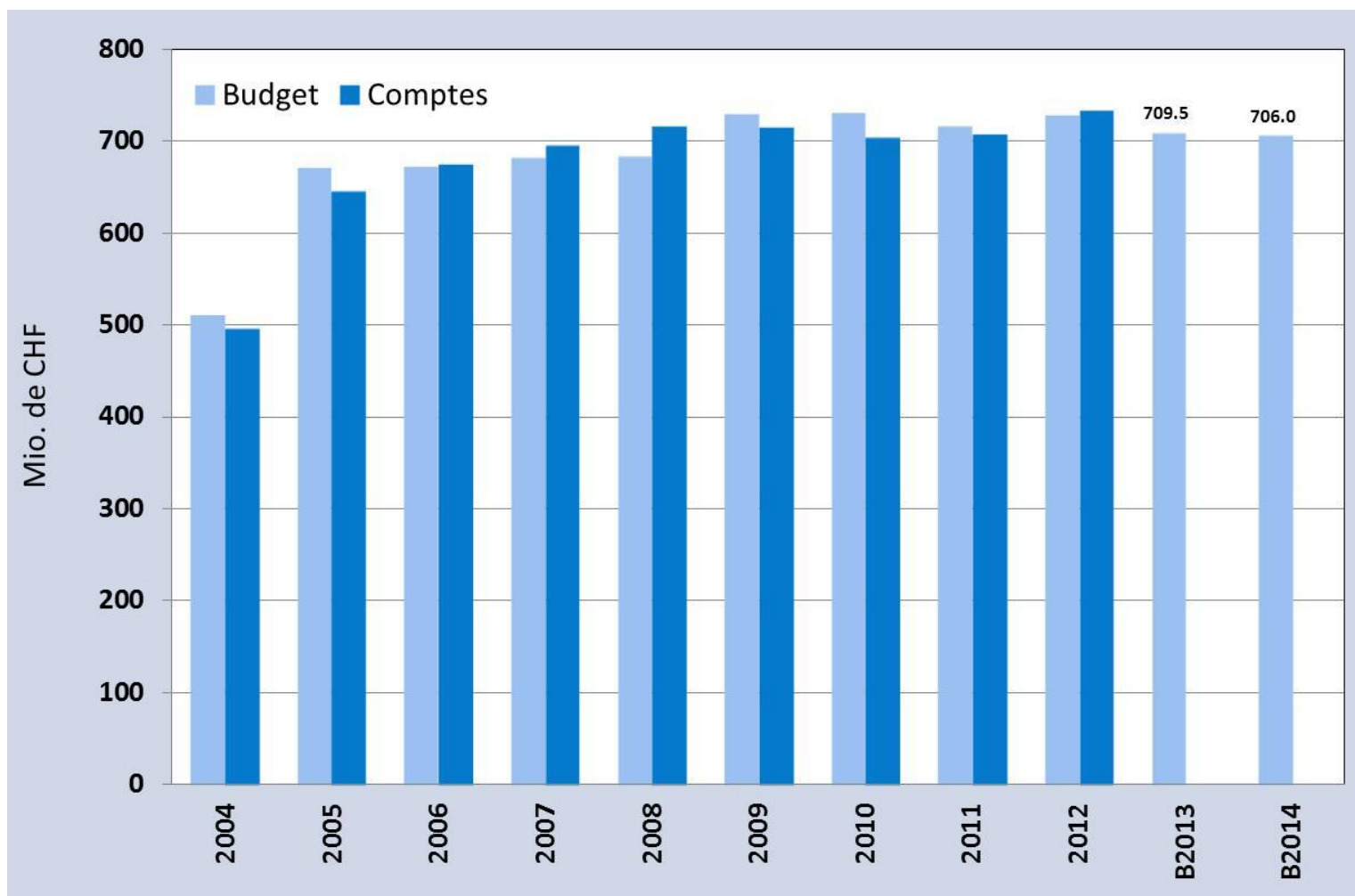
Evolution des recettes fiscales

Personnes morales



Evolution des recettes fiscales

Personnes physiques

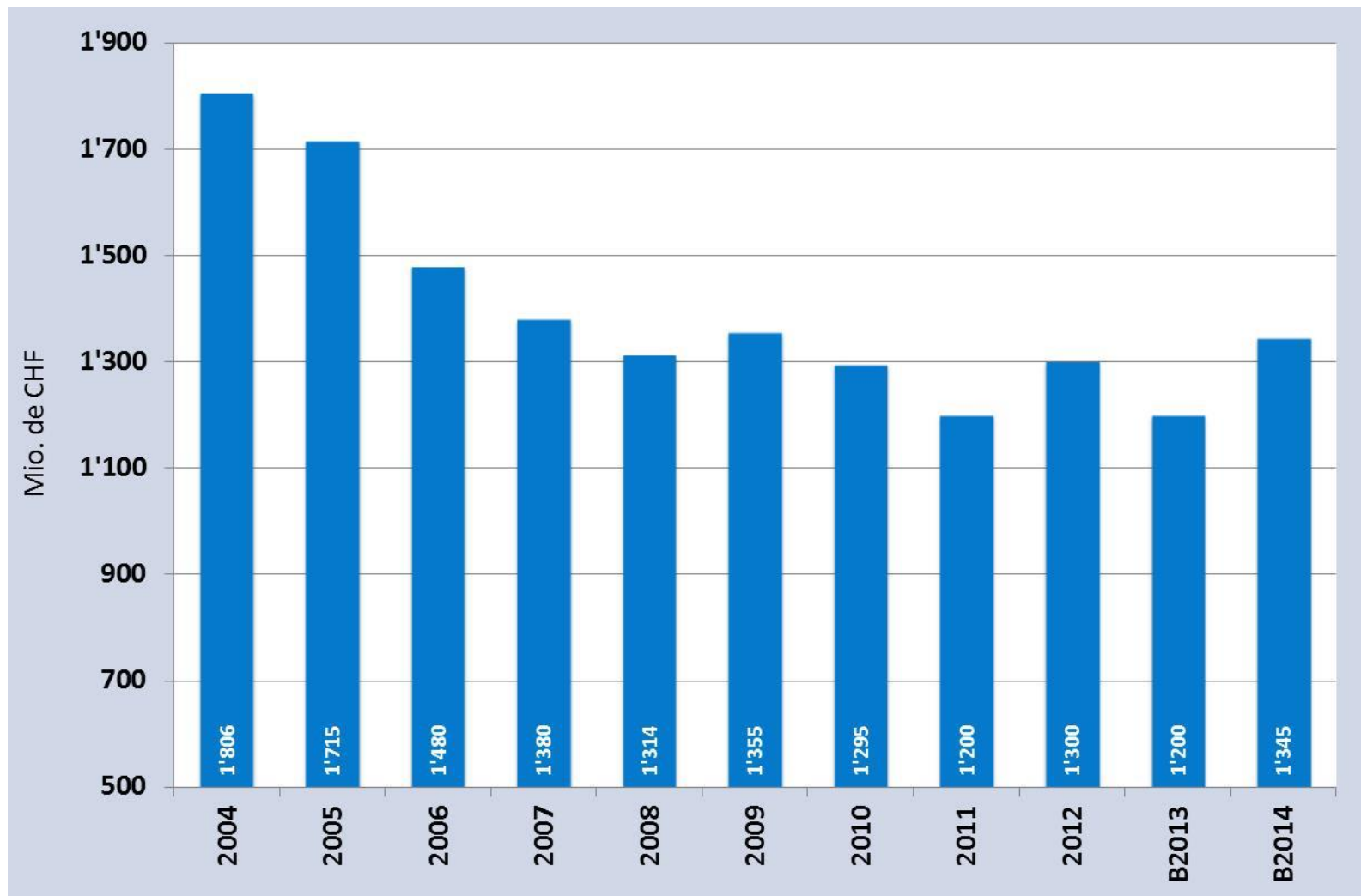


Ecarts entre budgets 2013 et 2014

Revenus (2)

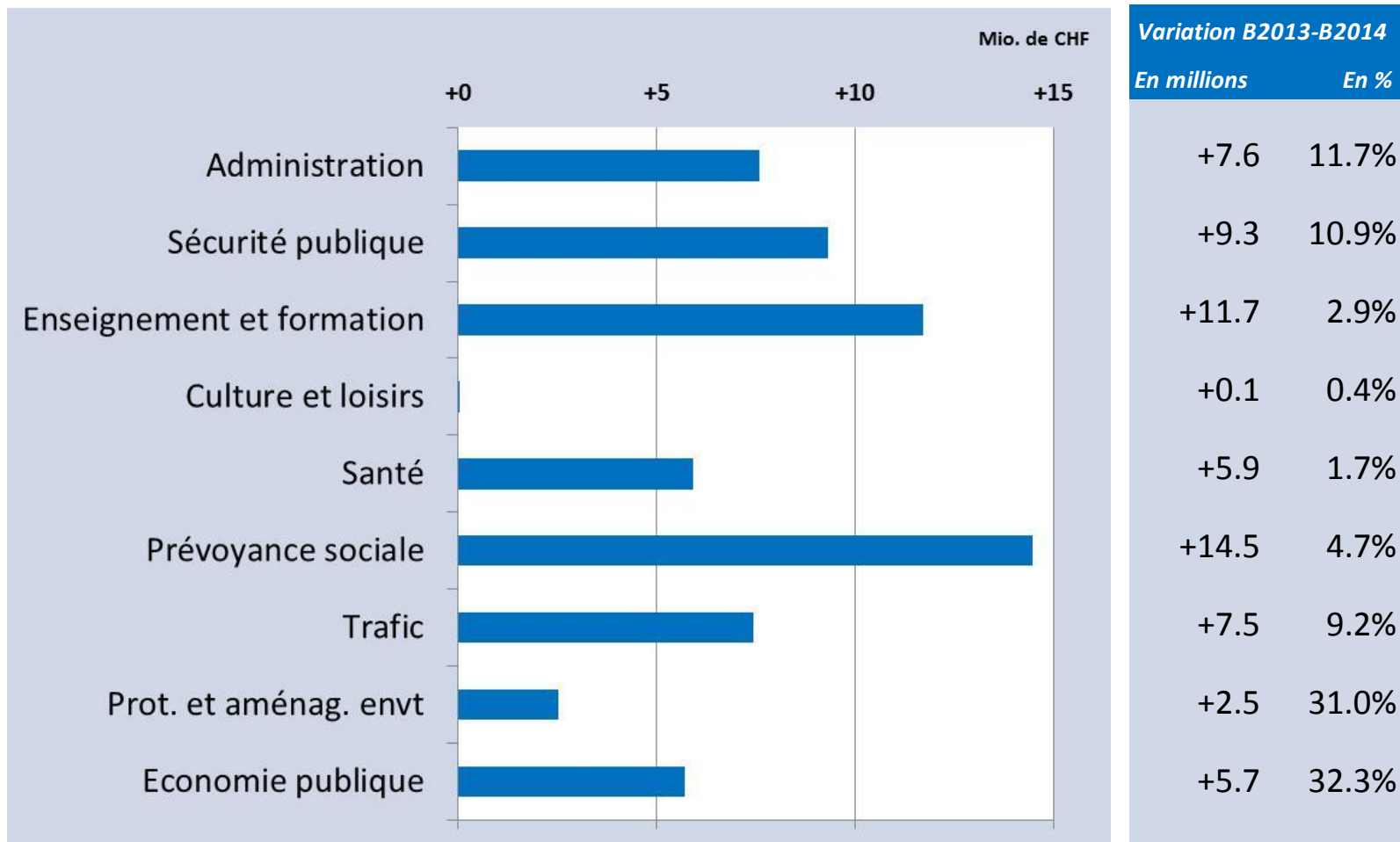
Augmentation (+) / Diminution (-) des revenus par rapport au budget 2013	En millions
Parts aux recettes fédérales	+37,4 (+13,4%)
- RPT	+22,2
- IFD	+16,5
Dédommagements de collectivités publiques	-22,3 (-41,3%)
- Réaffectations comptables centre financier Université	-19,3
- Mandats de prestations PONE	-3,7
Subventions acquises	-18,6 (-7,1%)
- Réaffectations comptables (Université, structures accueil extrafamilial)	-30,6
Prélèvements aux financements spéciaux	-22,3 (-53,9%)

Evolution de la dette



Classification fonctionnelle

Progression des domaines entre budget 2013 et budget 2014



Mesures de restriction, efforts nouveaux et dynamiques positives

Ressources humaines

M. Alain Ribaux

Conseiller d'Etat,
chef du DJSC

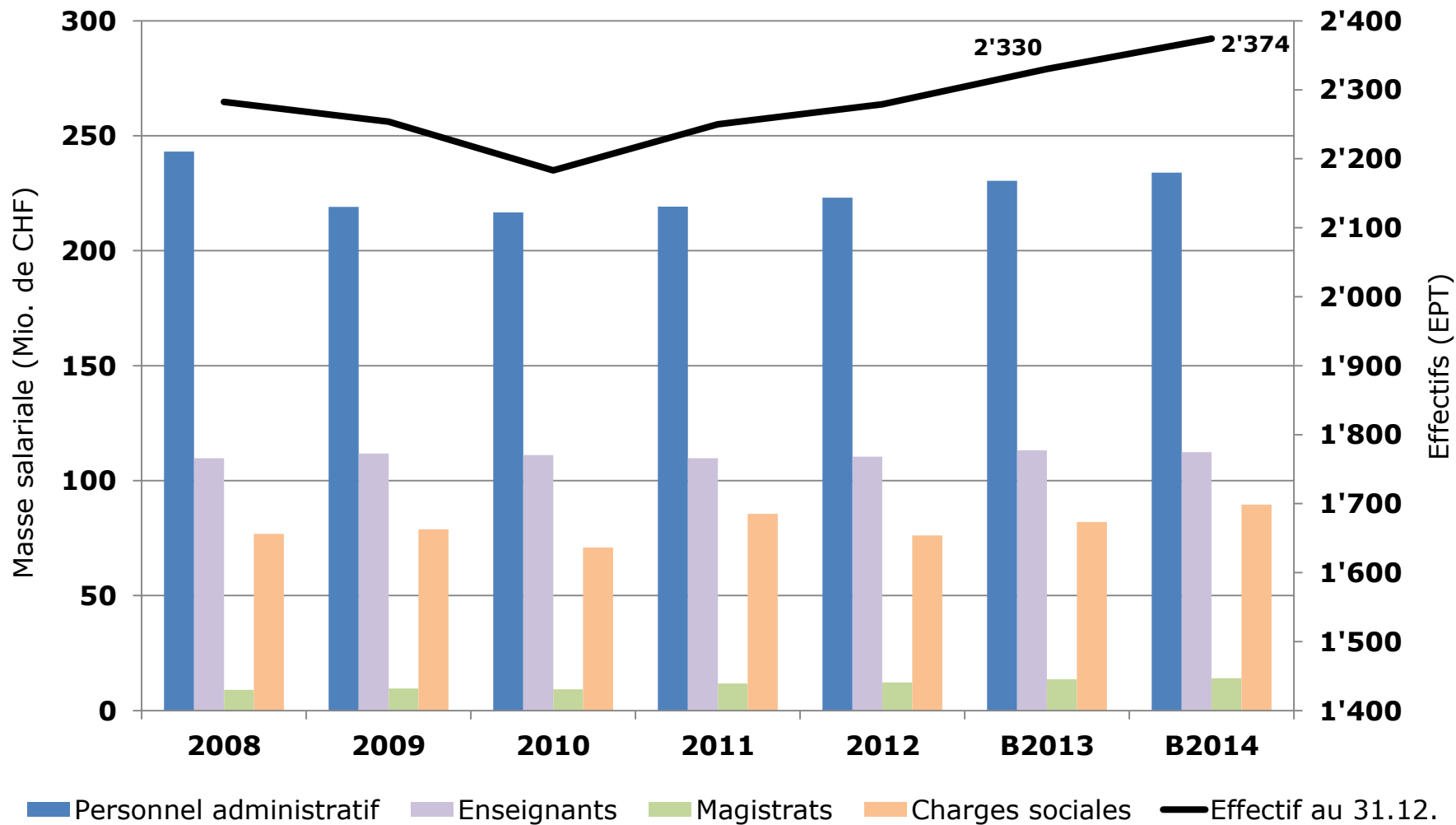
Mesures de restrictions salariales

Mesures de restrictions (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Pas d'échelons supplémentaires (personnel administratif) mais échelons automatiques sur toute la grille salariale	-1'600'000
Adaptation des salaires au 1 ^{er} avril au lieu du 1 ^{er} janvier (personnel administratif + enseignants)	-800'000
Report des nominations au 1 ^{er} avril	-74'000
Suppression des primes de départ à la retraite et des cadeaux de fin d'activité (personnel administratif + enseignants)	-30'000
Prise en compte à raison de 0,32% de l'indexation négative (0,6%) (personnel administratif + enseignants)	-1'300'000
Total	-3'804'000

Renforcement des effectifs dans des secteurs clé

Efforts nouveaux et dynamiques positives (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Augmentation des effectifs (+44,3 EPT) dans des domaines clé, en lien avec des tâches régaliennes, sécuritaires, ou avec des stratégies – notamment de rationalisation – approuvées	+5'300'000 (estimation)
Total	5'300'000

Masse salariale et effectif



**Mesures de restriction, efforts
nouveaux et dynamiques positives**
*Formation, institutions
spécialisées*

Mme Monika Maire-Hefti

Conseillère d'Etat,
cheffe du DEF

Formation, institutions spécialisées

Mesures de restrictions (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
SIAM : renonciation compensation 2/3 salaire des pensionnaires des ateliers et augmentation obligation d'entretien des mineurs	-635'000
CEPM : Augmentation tarifs cas non OES	-200'000
SEEO : ajournement rénovation filières et suppression d'heures d'éducation physique	-489'000
OES/SIAM : Principe de l'abandon des garanties de déficit avec les institutions externes	n.q.
Total	-1'324'000

Efforts nouveaux et dynamiques positives (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Poursuite du développement des structures d'accueil extrafamilial	+1'123'000
Augmentation des places dans les institutions spécialisées pour adultes et mineurs	+553'000
Légère augmentation de l'enveloppe de l'Université (+0,8%), malgré des efforts demandés par ailleurs pour contenir l'évolution des coûts	+358'000
Total	+2'034'000

Mesures de restriction, efforts nouveaux et dynamiques positives

Patrimoine, mobilité

M. Yvan Perrin

Conseiller d'Etat,
chef du DDTE

Patrimoine, mobilité

Mesures de restrictions (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Vente de fermes de l'Etat	-1'230'000
Vente d'immeubles du centre forestier de l'Eter et création d'un centre forestier de l'Entre-deux-Lacs	0
SBAT/SGRF : rachat étage bâtiment Tivoli 22 et rationalisation de l'administration	-197'000
Réorganisation des garages de l'Etat	0
Total	-1'427'000

Efforts nouveaux et dynamiques positives (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Etude projet mobilité	+2'300'000
Réintégration du budget des routes et ouvrages d'art dans le budget de fonctionnement (distinction plus claire entre dépenses d'investissement et de fonctionnement) et augmentation des crédits d'entretien y relatifs	+1'750'000
Total	+4'050'000

**Mesures de restriction, efforts
nouveaux et dynamiques positives**
Prévoyance sociale, asile

M. Jean-Nat Karakash

Conseiller d'Etat,
chef du DEAS

Prévoyance sociale, asile

Mesures de restrictions (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Réduction de l'aide sociale pour jeunes de moins de 35 ans	-600'000
Restriction des suppléments d'aide sociale (ménages, formation)	-800'000
Réduction des prestations circonstanciées	-200'000
SMIG/SASO : amélioration de l'efficacité forfaits d'intégration	-191'000
SMIG : internalisation taxes élaboration des documents d'identité	-760'000
Réorganisation 1 ^{er} accueil et transfert du CAPE à l'ODM	-2'133'000
Total	-4'684'000

Efforts nouveaux et dynamiques positives (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Augmentation des montants consacrés à la réduction des primes LAMal, dont 0,5 mio pour la lutte contre les effets de seuil	+7'000'000
Renforcement des moyens dans le domaine de l'asile	+197'000
Soutien renforcé à l'intégration prof.	+500'000
Hausse des moyens alloués aux bourses d'études	+500'000
Total	+8'197'000

Mesures de restriction, efforts nouveaux et dynamiques positives

Santé, communes

M. Laurent Kurth

Conseiller d'Etat,
chef du DFS

Santé, communes

Mesures de restrictions (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Enveloppes des institutions subventionnées soumises à la CCT Santé 21 calculées en tenant compte d'un blocage salarial	-4'215'000
Economies supplémentaires demandées à certaines institutions de la santé (HNe : -5 mios, CNP: -1 mio, EMS: -0,8 mio)	-6'800'000
Adaptation péréquation verticale et dotations ordinaire FAC	-2'000'000
Total	-13'015'000

Efforts nouveaux et dynamiques positives (en francs pour l'Etat)	Budget 2014
Poursuite de la réforme fiscale des personnes physiques	+7'200'000
NOMAD : Adaptation des normes et croissance de 1%	+2'700'000
Financement spécifique pour l'adhésion de 4 EMS à la CCT Santé 21	+2'000'000
Démarrage de la sénologie à HNe	+700'000
Financement de projets EMS (planification médico-sociale, etc.)	+200'000
Poursuite programme NE dépistage du cancer du sein	+120'000
Total	+12'920'000

Budget des investissements

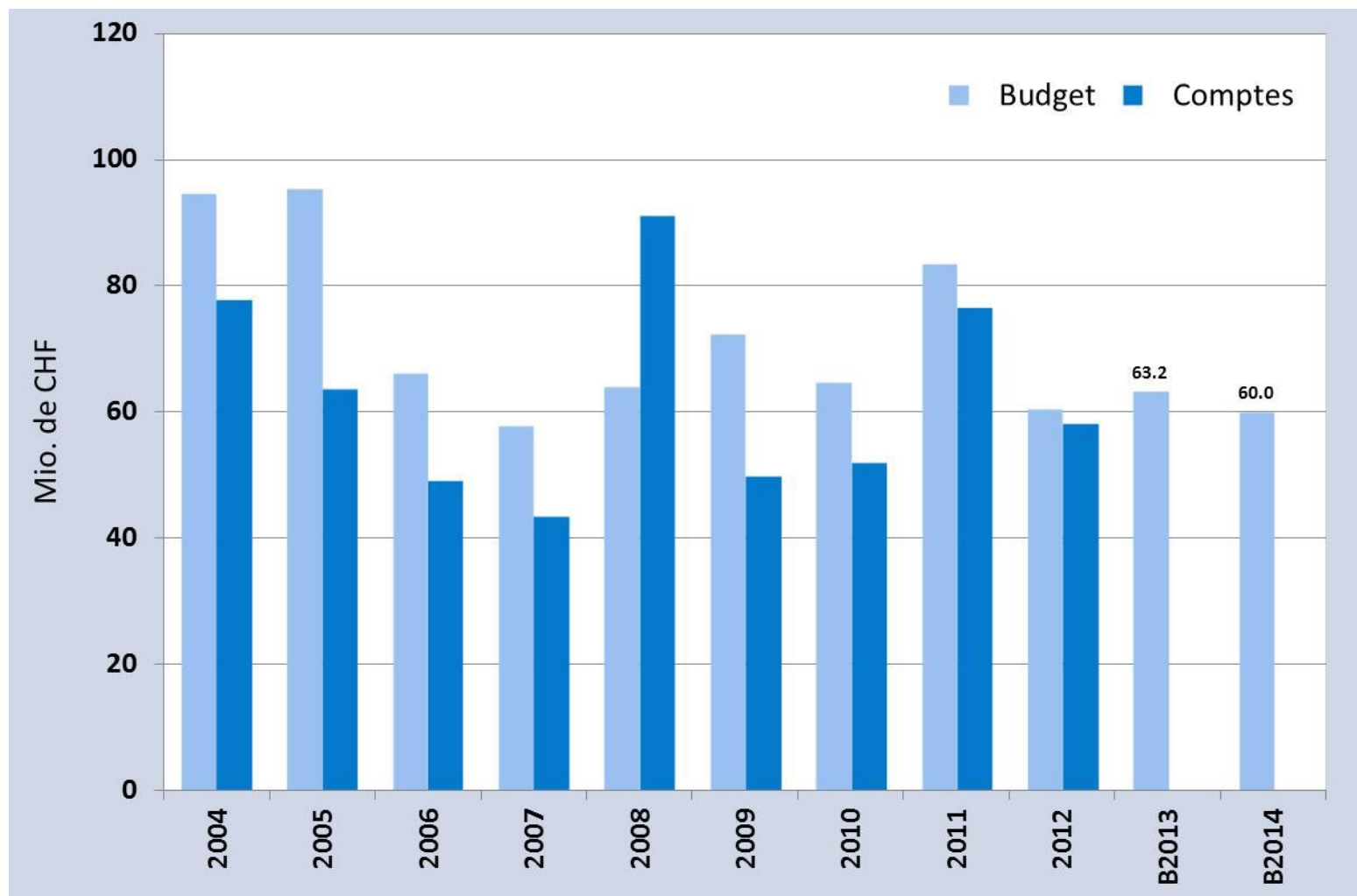
M. Nicolas Gigandet

Chef du Service financier

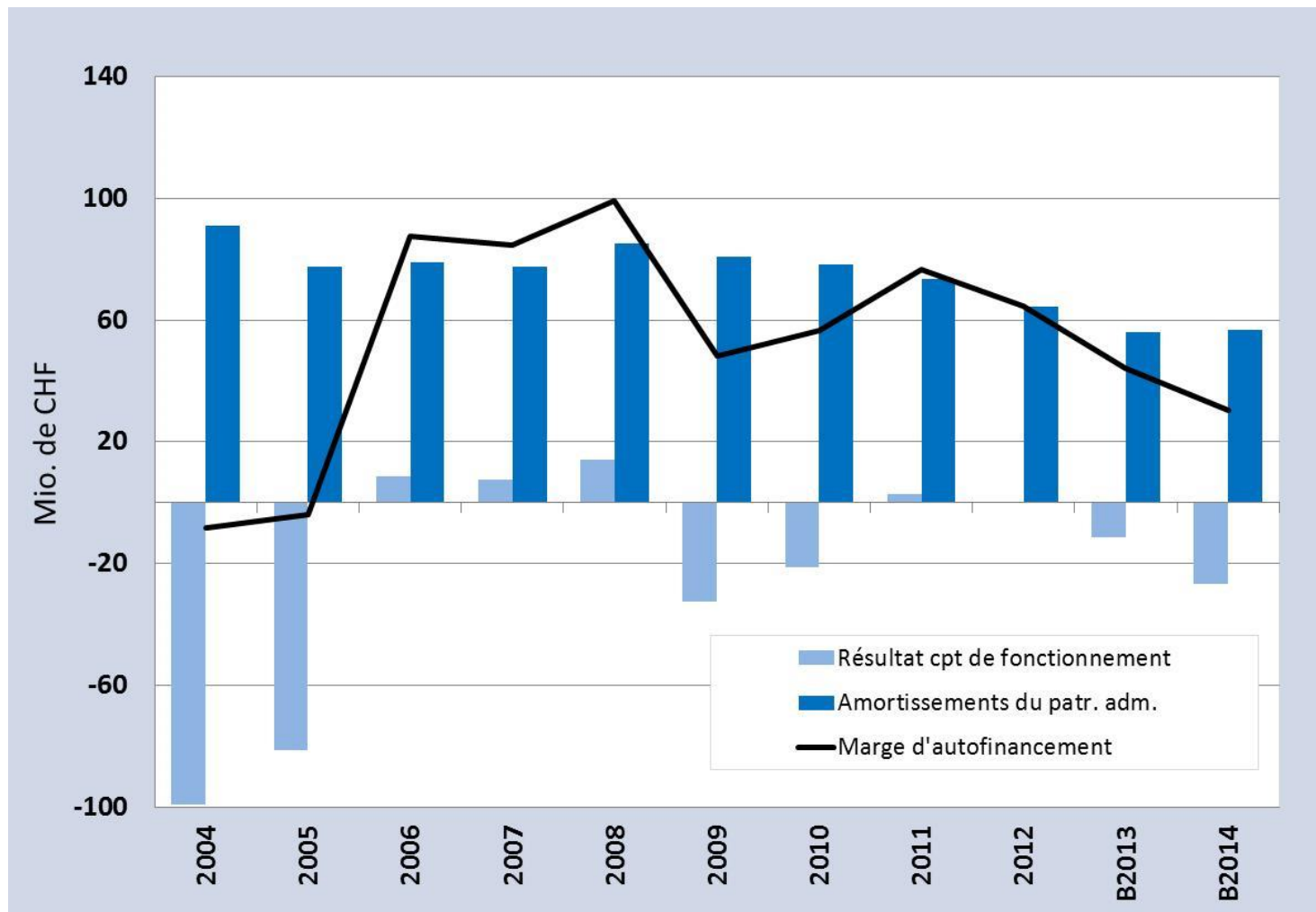
Etat de situation

Investissements (en francs)	Budget 2014
Dépenses nettes crédits en cours	39'951'400
Dépenses nettes crédits à solliciter	20'047'500
Total	59'998'900

Dépenses nettes d'investissement



Diminution de la marge d'autofinancement



Principaux investissements prévus en 2014

Crédits en cours

Investissements en cours (en millions)	Crédit d'en- gagement	Dépense nette 2014
Rénovation prisons (EEP Bellevue Gorgier + EDPR La Chaux-de-Fonds)	28,0	8,9
Crédit-cadre cantonal infrastructures ferroviaires	14,7	4,6
Subvention part cantonale autoroute A5, construction du tunnel de Serrières	429,5	5,8
Transfert du Comlab au CSEM	8,5	2,7
Modernisation et réforme de l'Etat	16,0	1,9
Subventions aux constructions rurales	5,1	1,9
Assainissement et renforcement ouvrages d'art	6,9	1,8
Elaboration dossier de la route H20	12,9	1,5

Principaux investissements prévus en 2014

Crédits à solliciter

Investissements à solliciter (en millions)	Crédit d'en- gagement	Dépense nette 2014
12 ^{ème} étape restauration / aménagement routes cantonales	28,8	4,6
Entretien constructif des routes 2014-2017	24,0	4,2
CPLN – Assainissement énergétique	28,5	3,0
RPT 06 – 2 ^{ème} convention programme	2,8	1,6
Intégration police Ville de Neuchâtel	1,2	1,2
Reconstr. RC1310 Ponts-de-Martel – La Sagne	15,0	0,5
SBAT – Chaudières	2,8	0,4
SBAT – Sécurité feu et détection incendie	1,7	0,4
CPLN – EPC Déménagement	0,4	0,4

Conclusion

M. Laurent Kurth

Président du Conseil d'Etat,
chef du DFS

Constats

Des logiques néfastes à l'œuvre, qui dévorent la progression des recettes, entretiennent le déséquilibre structurel et empêchent de relever les défis nouveaux :

- Des **dynamiques de charges en croissance importante**, en particulier dans le domaine de l'action sociale
 - **Progression non soutenable** pour les **politiques salariales** (taux de croissance des charges supérieur à celui escompté pour les recettes à moyen terme)
 - Une **systematique de couverture de déficit** à l'égard de nombre d'institutions externes, qui réduit l'effet du frein à l'endettement sur un pan important du secteur public
- Face à ces logiques, une **volonté de changer clairement de cap**, en infléchissant, en stoppant, voire si possible en inversant ces logiques

Perspectives (1)

Une volonté claire de consacrer quelques ressources à des défis importants et à des dynamiques positives :

- **Effectifs** supplémentaires dans des **domaines clé** (p. ex. sécurité, justice, informatique)
- Places supplémentaires en **Ets spécialisés** (éducation et handicap)
- Maintien de l'enveloppe de l'**Université** à un niveau stable, voire légèrement plus élevé
- Dynamique qui se poursuit pour les **structures d'accueil pré- et parascolaires**
- Poursuite des études en lien avec la **mobilité** et effort conséquent sur la remise en état de nos **routes** (via investissements)
- Montants consacrés à la **lutte contre les effets de seuil** (en particulier via les subsides LAMal et la poursuite de la réforme fiscale - rabais d'impôt)

Perspectives (2)

Une volonté claire de consacrer quelques ressources à des défis importants et à des dynamiques positives (suite) :

- Renforcement des moyens consacrés au soutien à **l'intégration professionnelle** (programme d'insertion, case management) et à la **formation** (bourses d'études)
- Développement des activités de **NOMAD**, entrée de nouveaux **EMS** sous l'égide de la **CCT** et poursuite/mise en œuvre de **projets spécifiques dans le domaine de la santé** (dépistage du cancer du sein, planification médico-sociale, centre de sénologie)
- Poursuite des **réformes fiscales**
- Poursuite des efforts de **modernisation de l'Etat**
- Maintien d'un **volume raisonnable d'investissements**

Appréciation par rapport au frein (1)

- **Dérogation au frein** demandée au GC en vertu de l'art. 24a, al. 5 LFIN s'agissant du degré d'autofinancement de 70% (décision majorité 3/5^{ème})
- **Contexte particulier :**
 - Début de la législature et délais extrêmement courts pour élaborer le budget
 - Gouvernement complètement renouvelé
 - Bases 2013 optimistes et à certains égards incertaines; Assainissement de prévoyance.ne (→ env. 10 millions Budget 2014)

Appréciation par rapport au frein (2)

- Un déficit inférieur d'un tiers à la limite du frein du compte de fonctionnement. La limite d'autofinancement est dépassée, mais:
 - **Poursuite de la réforme fiscale**, importante pour l'image et la compétitivité du canton
 - **Nombreuses mesures** nécessaires pour ne pas rester dans une spirale négative
 - Nécessité de ne **pas réduire l'enveloppe des investissements**, lesquels participent à la dynamique positive et accusent déjà un retard conséquent (en particulier dans les routes, les bâtiments, systèmes de gestion, etc.)

Perspectives d'amélioration en cours d'exercice

- Et des perspectives d'amélioration dans le courant de l'exercice :
 - **Harmonisation des recettes fiscales** du canton et des communes devrait dégager une marge positive pour le canton dans les premiers exercices
 - **Déplafonnement éventuel de la contribution des employeurs aux structures d'accueil** : non intégré vu la volonté de le discuter avec les partenaires
 - **Poursuite de recherche d'économies et de réformes** en cours d'exercice
 - **Regard critique** exercé tout au long de l'exercice 2014 sur les **effectifs** budgétaires, qui sont considérés comme une autorisation, mais pas comme une obligation d'engager

Ne pas subir,
entreprendre et
construire !

Questions ?

Réponses !